



Dès 2019, avec l'adoption du Plan Climat 2030, l'Eurométropole de Strasbourg s'est fixée pour ambition de réduire de 15% la totalité des déchets ménagers sur son territoire, et de réduire de moitié le contenu de la poubelle bleue. Pour atteindre cet objectif, la collectivité a élaboré une politique de déploiement progressif de la collecte des déchets alimentaires sur tout son territoire.

Après une phase d'expérimentation et une première étape de déploiement sur les communes eurométropolitaines de moins de 10 000 habitants achevée en 2022, de nouvelles bornes de collecte seront mises en place dans les autres communes de l'agglomération et l'ensemble des quartiers strasbourgeois jusqu'à 2025.

Pour cette opération, le budget global estimé est de 10,4 millions d'euros d'investissement et à terme, de 3,7 millions d'euros de fonctionnement par an. L'ADEME intervient pour sa part à hauteur de 55% de l'investissement.

## I. Expérimentations et choix du dispositif de collecte

Le choix du dispositif de collecte s'appuie tant sur les études techniques que sur les résultats des quatre expérimentations qui ont eu lieu depuis 2018, dont trois sur Strasbourg et une sur Holtzheim. Les résultats ont permis de confirmer la pertinence d'un déploiement d'une collecte en apport volontaire pour tous les habitants de l'Eurométropole.

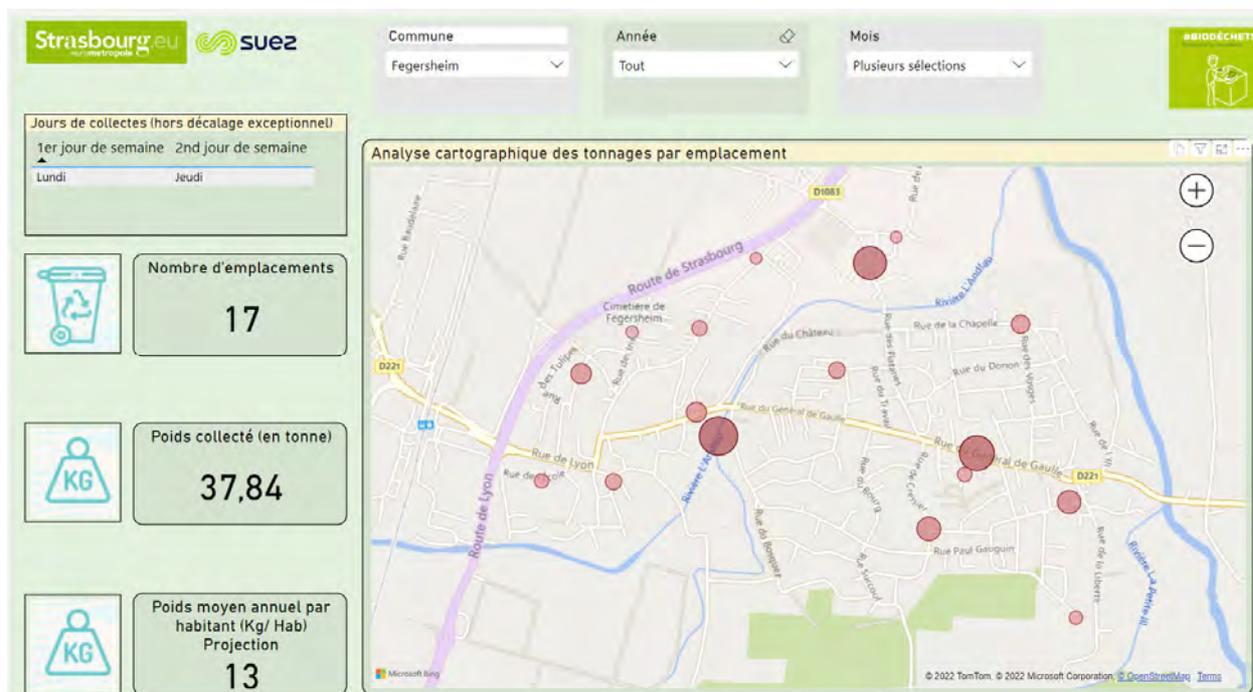
Sur l'ensemble du territoire, un maillage de 1800 bornes de collecte de déchets alimentaires est prévu à l'horizon 2025 afin que chaque usager-ère puisse jeter ses biodéchets dans un rayon proche de son habitation ou sur un axe de passage privilégié (une borne sera placée tous les 250m environ pour 300 habitants).



Les critères d'implantation relèvent de contraintes techniques de collecte (accessibilité du camion, distance avec la chaussée pour permettre un bon nettoyage...) et des orientations en matière d'occupation du domaine public (priorité donnée aux emplacements qui n'encombrent pas les trottoirs et pistes cyclables, utilisation de zones déjà minéralisées...).

Chaque emplacement de borne est étudié au cas par cas et validé par l'élu-e de la commune ou du quartier concerné. Les associations de compostage situées dans le périmètre sont également interrogées pour s'assurer de la complémentarité avec les dispositifs existants.

Chaque borne dispose d'un suivi individualisé permettant de connaître le tonnage collecté à chaque levée. L'analyse de ces tonnages au fil des premiers mois d'utilisation permettra de valider la bonne performance du système. En cas de besoin, le dispositif pourra être déplacé ou consolidé par le rajout de bornes supplémentaires. Chaque commune dispose d'un accès à cet outil de suivi des données pour chacune des bornes.



## II. Calendrier de déploiement

L'année 2022 aura permis d'équiper les habitant-es des 24 communes métropolitaines de moins de 10 000 : 400 bornes ont ainsi été installées pour 56 500 foyers représentant au total environ 115 000 habitant-es.

La poursuite du **déploiement de ces bornes de collecte se fera entre 2023 et 2025 sur tout le territoire de l'Eurométropole.**

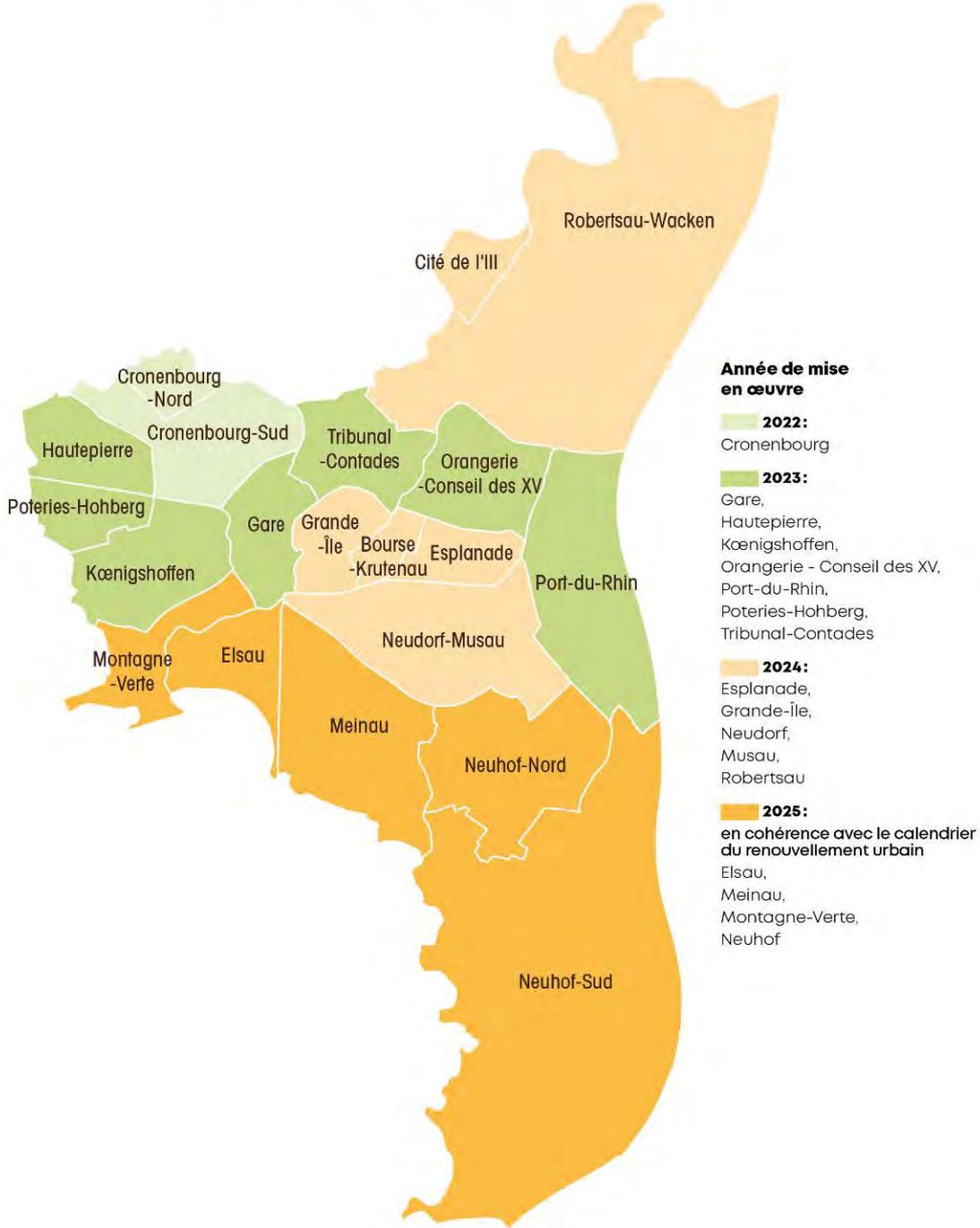
La priorité est donnée aux quartiers les moins pavillonnaires, dont les habitants ont le moins accès à un jardin pour composter leurs déchets alimentaires, et en cohérence avec les projets de rénovation urbaine. La continuité des secteurs est recherchée pour optimiser les déplacements des véhicules lors des circuits de collecte.

# DÉPLOIEMENT DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES SUR L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG



\* en cohérence avec le calendrier du renouvellement urbain.

# DÉPLOIEMENT DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES SUR LA VILLE DE STRASBOURG



### III. Valorisation des déchets

Les déchets alimentaires sont valorisés au plus proche de notre territoire afin qu'ils puissent devenir une ressource énergétique, mais aussi par l'intermédiaire d'un retour à la terre de la matière organique.

Une fois collectés, les déchets alimentaires sont d'abord triés au biodéconditionneur Valorest au Port de Strasbourg pour retirer toutes les éventuelles erreurs de tri (couteaux, éponges, etc.). Ils sont ensuite livrés au centre de méthanisation de Lingenheld à Oberschaeffolsheim.

Les déchets sont transformés en ressources :

- en gaz naturel qui est injecté dans le réseau de gaz urbain ;
- en digestat qui est épandu dans les champs d'agriculteurs partenaires pour nourrir les cultures ;
- et en compost, également utilisé par les agriculteurs locaux.

### IV. Complémentarité avec le compostage de proximité

Ce déploiement est complémentaire aux habitudes de compostage de proximité déjà existantes :

- il offre une solution aux habitants qui n'ont pas accès à un composteur ;
- il offre une solution pour les déchets non-acceptés dans les composteurs de proximité comme les os, les arrêtes, les restes cuits ou les peaux d'agrumes ;
- il permet un cheminement progressif dans l'écocitoyenneté par la facilitation d'un premier geste de tri.

Le soutien à l'installation de composts collectifs et l'aide à l'achat d'un compost individuel à hauteur de 40€ restent par ailleurs toujours d'actualité.

L'emplacement des sites de compostage partagés est disponible sous le lien [lamaisondum compost.gogocarto.fr](http://lamaisondum compost.gogocarto.fr)

### V. Infos clés

- La dotation moyenne est d'une borne de collecte pour 300 habitants, placée de sorte à ce que chaque foyer trouve une borne de collecte dans un rayon de 250m de son habitation.
- La production moyenne de déchets alimentaires est de 50 kg/an/hab. Cela représente un gisement de 25 000 tonnes dont une partie peut être compostée dans les jardins ou sur des composteurs partagés. La collecte des déchets alimentaires pourrait permettre la valorisation 10 000 tonnes en filière industrielle.
- Les bornes sont collectées deux fois par semaine et nettoyées régulièrement.
- Tous les sacs compostables peuvent être utilisés mais les sacs en papier sont plus vertueux.
- Cette nouvelle collecte est dédiée aux déchets alimentaires. Les déchets de jardin sont interdits mais les filtres à café, sachets de thé, essuie-tout en papier, ongles, cheveux et fleurs fanées sont acceptés.

**OBJECTIF**  
**Z**  
Zéro déchet  
Zéro gaspillage



— DANS MON QUARTIER —  
**MES DÉCHETS ALIMENTAIRES ONT DE LA RESSOURCE !**  
— MODE —  
**D'EMPLOI**

Nouvelle  
collecte

Avec le soutien de

climaxion  
anticiper • économiser • valoriser

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ADEME  
AGENCE NATIONALE  
DE LA MAÎTRISE  
ÉNERGÉTIQUE

La Région  
**Grand Est**

**INFO DÉCHETS**  
**03 68 98 51 90**  
**objectifz.strasbourg.eu/**  
**dechetsalimentaires**

## POURQUOI TRIER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

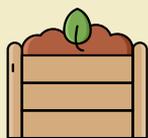
En 2020, un habitant de l'Eurométropole de Strasbourg a produit environ 238 kg de déchets ménagers résiduels (poubelle bleue) en 1 an.

Environ 1/3 de ces déchets sont des déchets alimentaires ! Ils sont principalement constitués d'eau, et peuvent être valorisés en compost et en biogaz, à condition d'être bien triés.



### ENGRAIS NATUREL ET ÉNERGIE RENOUVELABLE CENTRE DE MÉTHANISATION À OBERSCHAEFFOLSHEIM

#### BON À SAVOIR :



##### Et si je composte ?

Pas question d'abandonner le compostage qui permet de produire localement un compost utile pour vos plantes.

- Utilisez les nouvelles bornes
- de collecte pour les déchets
- alimentaires que vous
- ne compostez
- pas (os, arrêtes,
- restes cuits, gros
- noyaux, peaux
- d'agrumes...)



- Pour trouver un site
- de compostage partagé :
- La maison du compost
-  lamaisondum compost

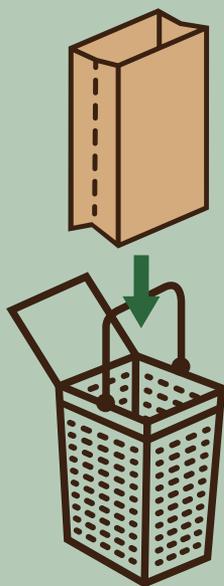
- Pour composter
- dans votre jardin :
- [www.objectifz.strasbourg.eu/](http://www.objectifz.strasbourg.eu/)
- fiche/je-composte



## COMMENT UTILISER LE BIOSEAU

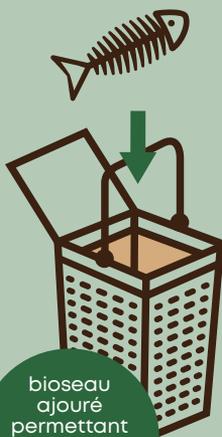
1

Dépliez le sac avec le carton de renfort au fond. Placez le sac dans le bioseau.



2

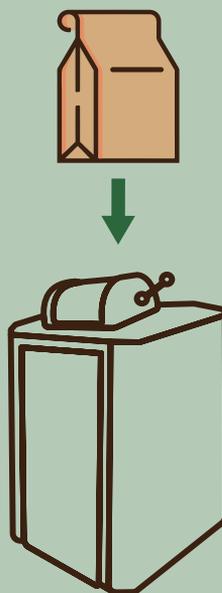
Jetez vos déchets alimentaires selon les consignes.



bioseau ajouré permettant une aération optimale des déchets

3

Déposez le sac en kraft avec vos déchets dans une borne de collecte près de chez vous.



## LES BONS RÉFLEXES

1

### COUVERCLE DU BIOSEAU FERMÉ

Bien fermer le bioseau en dehors de son utilisation permet d'éviter aux mouches de pondre.



RINCER  
RÉGULIÈREMENT  
VOTRE BIOSEAU

2

### CHANGER DE SAC

Tous les 3-4 jours (et plus souvent en été).







## LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES, C'EST PARTI !

Madame, Monsieur,

Nourrir la terre et mieux valoriser ses déchets: l'Eurométropole de Strasbourg en partenariat avec la commune de Strasbourg et l'ADEME mettent en place un **nouveau dispositif** pour **trier tous vos déchets alimentaires** chez vous.

Dans le cadre du Plan Climat 2030, votre quartier va bénéficier de la collecte séparée des déchets alimentaires, dispositif complémentaire au compostage qui contribue à l'objectif de réduire la poubelle bleue de moitié.

Les déchets alimentaires représentent aujourd'hui un tiers de nos ordures ménagères soit en moyenne 71 kg par personne et par an. Avec ce nouveau service, ces déchets ne seront plus incinérés mais valorisés en engrais naturel et en biogaz.

Le matériel nécessaire vous sera déposé à domicile et vous trouverez au verso toutes les informations utiles pour réaliser ce nouveau tri.

Si vous aviez une question ou une remarque, n'hésitez pas à contacter le service Collecte et valorisation des déchets au 03 68 98 51 90 ou par mail [CollecteEtValorisationDesDechets@strasbourg.eu](mailto:CollecteEtValorisationDesDechets@strasbourg.eu)

Avec Fabienne Baas, Vice-présidente en charge de la réduction et de la valorisation des déchets, nous comptons sur votre implication et vous remercions pour votre participation active.

**RÉDUIRE. RÉUTILISER. RECYCLER. CHACUN.E PARTICIPE À SA MANIÈRE  
POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF Z. ZÉRO DÉCHET. ZÉRO GASPI!**

**Jeanne Barseghian**

*Maire de Strasbourg*

**Pia Imbs**

*Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg*



**DU  
4 AU 29  
OCTOBRE**

**Distribution chez vous :**

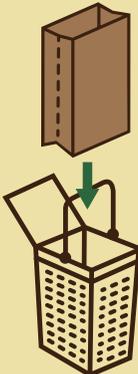
- d'un bioseau et de sacs en papier kraft
- d'un mode d'emploi
- d'une carte localisant les bornes de collecte dans votre quartier

---

**À PARTIR  
DU 12  
OCTOBRE**

**À partir du 12 octobre 2022, les bornes sont installées !**  
C'est parti... vous pouvez déposer vos déchets alimentaires.

**COMMENT FAIRE POUR TRIER ?**



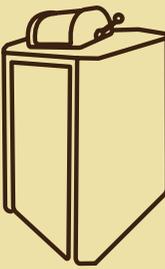
C'est simple : vous triez chez vous les déchets alimentaires en utilisant un **bioseau** équipé d'un **sac en papier kraft**.

---



Puis, vous déposez le **sac fermé** dans une **borne de collecte** près de chez vous.

---

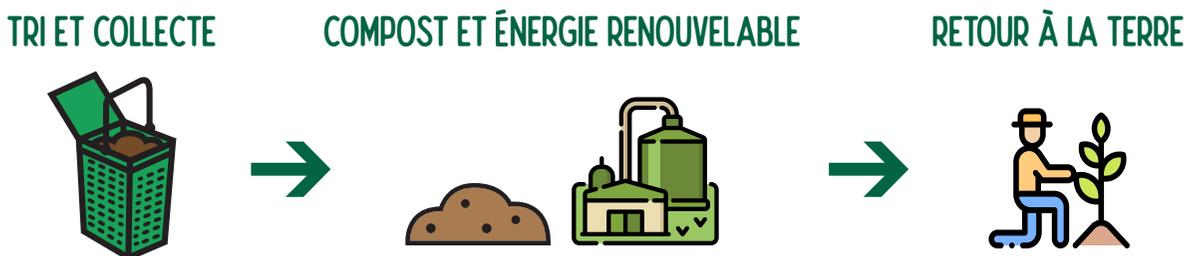


La collecte des bornes se fera par un camion spécifique. Les bornes seront nettoyées régulièrement.

**Et si je composte déjà ?**



En compostant, vous valorisez localement vos déchets et vous bénéficiez de compost pour votre jardin. Grâce à la collecte de tous les déchets alimentaires, vous pouvez également valoriser les déchets alimentaires d'origine animale. Utiliser les nouvelles bornes de collecte pour vos déchets alimentaires que vous ne compostez pas.



[objectifZ.strasbourg.eu](http://objectifZ.strasbourg.eu)

Avec le soutien de

**climaxion**  
anticiper • économiser • valoriser

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**ADEME**  
AGENCE DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE  
L'Europe s'invente chez nous



Zéro déchet  
Zéro gaspi

— À CRONENBOURG  
ST FLORENT — ROTONDE —

MES DÉCHETS  
ALIMENTAIRES ONT  
DE LA RESSOURCE !

LES POINTS DE  
COLLECTE PRÈS  
DE CHEZ MOI



Avec le soutien de

**climaxion**  
anticiper • économiser • valoriser



La Région  
**GrandE**

INFO DÉCHETS  
03 68 98 51 90

**objectifz**.strasbourg.eu

# Cronenbourg - St Florent - Rotonde



**OU RÉCUPÉRER  
DES SACS KRAFT ?**  
Rendez-vous  
sur le site Objectif Z :



**POINTS DE COLLECTE**



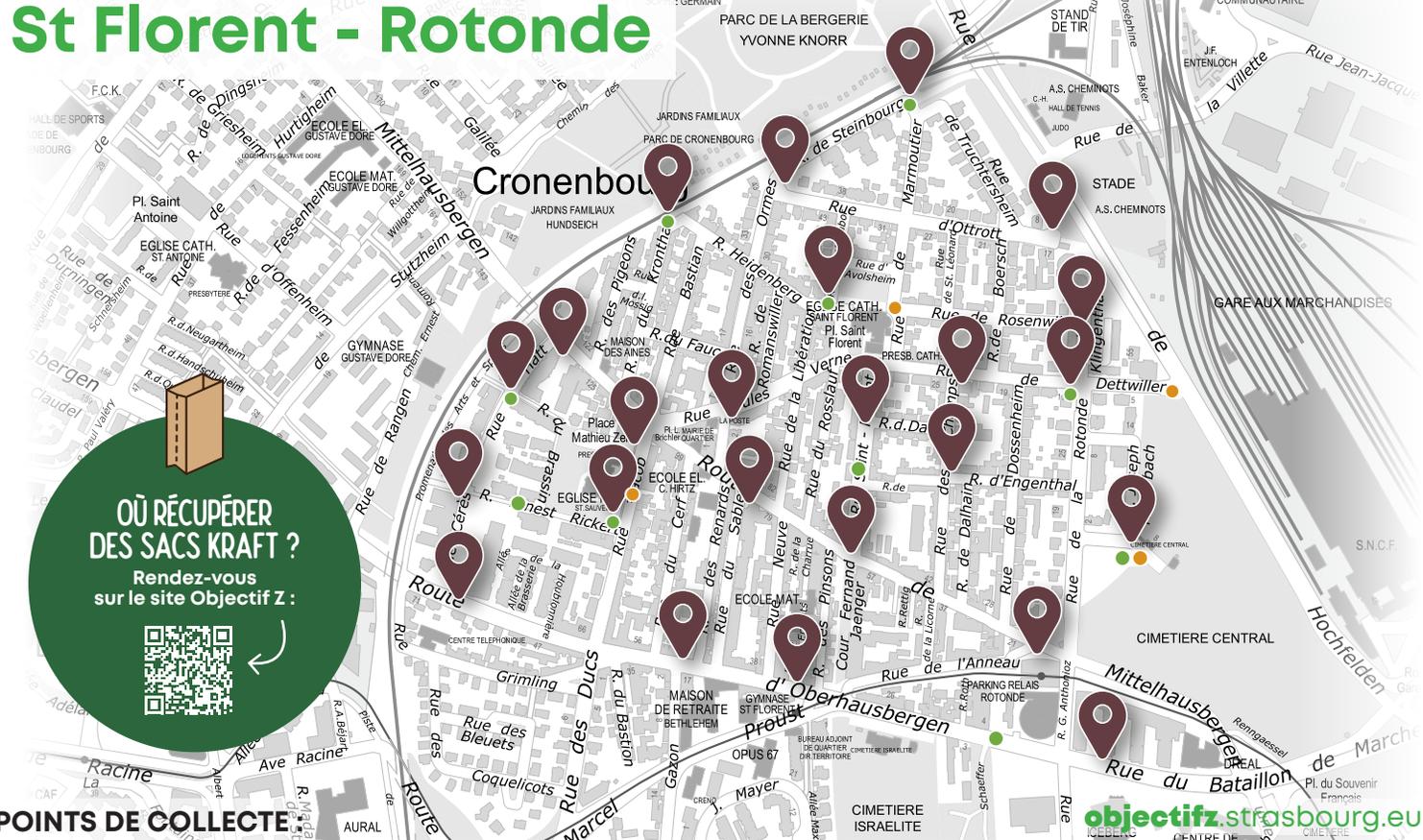
Borne de tri  
déchets alimentaires



Conteneur à verre :  
bouteilles, pots  
et bocaux



Conteneur textiles,  
linge de maison et chaussures



**objectifz.strasbourg.eu**